



MAIRIE DE L'UNION

6 bis, AVENUE DES PYRENEES
31240 L'UNION

À l'attention de Mme EDOIR

C O N T R Ô L E
T E C H N I Q U E
C O N S T R U C T I O N



**RAPPORT DE VERIFICATION
REGLEMENTAIRE APRES TRAVAUX**

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE 17 ERP - L'UNION

31 L UNION

SALLE DES FETES

SALLE DES FETES

N° DE CLIENT : 32135891

N° DE CONVENTION : 8B50171329

CHRONO : 82

DATE : 14/02/2020

VOTRE INTERLOCUTEUR APAVE : François MOURONVALLE



Accréditation : COFRAC Inspection
n° 03-0902

Liste des sites accrédités et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Agence Bâtiment de Toulouse

9 avenue des Pyrénées

BP 6

31242 L'UNION CEDEX

Tél. : 05 61 37 62 62 - Fax : 05 61 37 62 00

www.apave.com

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE 17 ERP - L'UNION

SALLE DES FETES

LIEU : 31 L UNION

PHASE PROJET : Réception

DATE DE FIN DE VERIFICATION : 26/11/2019

DESTINATAIRES EN COPIE : JEZABEL MARTINEZ Mme MARTINEZ, MAIRIE DE L'UNION Mr EHRMANN

MISSIONS SEI	VERIFICATIONS	INTERVENANTS
SEI		
Sécurité incendie	<input checked="" type="checkbox"/>	François MOURONVALLE Marc SUSBIELLES

Le Chargé d'Affaire

ORIGINAL SIGNE

Ce rapport a été validé par :

Ghislain BASCOUL

SOMMAIRE

1. OBJET DU RAPPORT	4
2. CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS	4
3. REGLEMENTATION APPLICABLE	4
4. COMMENTAIRES RELATIFS AU DÉROULEMENT DE LA VÉRIFICATION	4
5. DESCRIPTION DES AVIS	4
6. LISTE DES AVIS DE NON CONFORMITÉ	5
7. AVIS DU VÉRIFICATEUR	5
8. MATÉRIEL DE MESURE ET D'ESSAI UTILISÉ	14
9. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS	15

1. OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport concerne les vérifications réglementaires ayant pour objet de fournir après travaux un avis sur la conformité au règlement de sécurité contre le risque d'incendie et de panique dans le cadre de l'opération suivante : MISE EN ACCESSIBILITÉ DE 17 ERP - L'UNION - 31 L UNION - SALLE DES FETES

2. CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

Classement : ERP de 2ème catégorie de type L
Selon classement de la commission de sécurité.

3. REGLEMENTATION APPLICABLE

3.1. Dispositions applicables

Arrêté modifié du 25 Juin 1980

3.2. Compléments du référentiel

- Référence du Permis de Construire : AT 031 561 18 A T005
- Date de dépôt de PC : 23/02/2018
- Date d'obtention du PC : 23/04/2018
- Exigences particulières annexées : Sans objet
- Avis de la Commission de Sécurité du : 17/05/2018

4. COMMENTAIRES RELATIFS AU DÉROULEMENT DE LA VÉRIFICATION

Mission réalisée par sondages en cours de travaux et phase réception.

Nos constatations ne portent que sur les ouvrages visibles et contrôlables sans démontage particulier, ni sondage destructif au jour de notre visite de réception.

Nos conclusions ne sont pas opposables aux décisions des Commissions de Sécurité

5. DESCRIPTION DES AVIS

Nos avis sont donnés sous la forme suivante :

C - Conforme : les ouvrages vérifiés sont conformes aux dispositions réglementaires décrites dans l'article.

NC - Non Conforme : les avis NC sont délivrés lors du constat d'écarts entre les exigences réglementaires et les travaux réalisés. Ils correspondent également à des prestations non achevées dont l'évaluation ne peut de fait pas être réalisée ou en l'absence d'un ou plusieurs documents justificatifs destinés au maître d'ouvrage.

SO - Sans Objet : les avis SO sont émis lorsque l'établissement n'est pas concerné par certaines dispositions ou lorsqu'il ne comprend pas d'installations techniques mentionnées dans le règlement de sécurité. Le vérificateur peut regrouper plusieurs articles, voire des sous-sections, sections ou chapitres sur une seule ligne lorsque les dispositions qui y sont visées sont sans objet.

HM - L'indication HM s'applique aux articles du règlement dont la vérification n'a pas été confiée à l'organisme agréé.

PM - L'indication PM s'applique aux articles du règlement qui ne nécessitent pas d'évaluation de conformité dans le cadre de la mission en cours.

6. LISTE DES AVIS DE NON CONFORMITÉ

La mission n'a donné lieu à aucun avis de non-conformité

7. AVIS DU VÉRIFICATEUR

Voir tableaux en pages suivantes

VERIFICATION

Sécurité incendie

Nature et étendue des vérifications effectuées :

La mission porte sur les ouvrages, les éléments d'équipements, les aménagements mobiliers et les équipements spécifiques à l'activité de l'établissement, objet du marché de travaux dont les vérifications nous ont été confiées :

Travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes avec :

- mise en place d'un appareil élévateur pour l'accès à la scène
- travaux de signalétiques sur les escaliers intérieurs (bande d'éveil, nez de marches, etc)
- mise en accessibilité d'une loge

Pour les installations électriques, les vérifications effectuées ne se substituent pas aux vérifications initiales ou périodiques exigées par le code du travail (R.4226-14 à R.4226-21)

Description sommaire des installations :

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Mise en place protection DT40 16A+N en aval disjoncteur existant C60N 4x32A/300mA pour alimenter élévateur.

INSTALLATIONS D'ASCENSEURS

Mise en place d'un appareil élévateur conforme directive machine

DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET MOYENS DE SECOURS

Non modifié dans le cadre des travaux

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE GAZ VENTILATION

Non modifié dans le cadre des travaux

DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC -**Art.GN****• CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS - GN1 à 3**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN1	Classement des établissements	PM 72	Etablissement de type L de 2ème
GN2	Classement des établissements non isolés entre eux	PM	
GN3	Classement des établissements isolés entre eux	PM	

• ADAPTATION DES REGLES DE SECURITE ET CAS PARTICULIERS D'APPLICATION DU REGLEMENT - GN4 à 10

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN4	Procédure d'adaptation des règles de sécurité	SO 73	A notre connaissance, il n'a pas été demandé de dérogation au titre de la sécurité incendie
GN5	Établissements comportant des locaux de type différents	C	
GN6	Utilisations exceptionnelle des locaux	PM	
GN7	Établissements situés dans un immeuble de grande hauteur	SO	
GN8	Principes fondamentaux de conception et d'exploitation d'un établissement pour tenir compte des difficultés rencontrés lors de l'évacuation	HM	
GN9	Aménagement d'un établissement nouveau dans des locaux ou bâtiments existants	HM	
GN10	Application du règlement aux établissements existants	C	

• CONTROLE DES ETABLISSEMENTS - GN11 et 12

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN11	Notifications des décisions	PM 81	Avis favorable avec 3 prescriptions
GN12	Justification des classements de comportement au feu des matériaux et éléments de construction	C	

• TRAVAUX - GN13

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN13	Travaux dangereux	PM	

• NORMALISATION - GN14

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GN14	Conformité aux normes . Essais de laboratoires	PM	

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DES QUATRE PREMIERES CATEGORIES - Art. GE

- **GENERALITES - GE1**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GE1	Objet	PM	

- **CONTROLE DES ETABLISSEMENTS - GE 2 à 5**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GE 2	Dossier de sécurité	PM	
GE 3	Visite de réception	PM	
GE 4	Visites périodiques	PM	
GE 5	Avis relatif au contrôle de la sécurité	PM	

- **VERIFICATIONS TECHNIQUES - GE 6 à 10**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
GE 6	Généralités	PM	
GE 7	Vérifications techniques assurées par des organismes agréés par le ministère de l'intérieur	C	
GE 8	Types de vérifications	PM	
GE 9	Rapports de vérifications	PM	
GE 10	Obligations des techniciens compétents lors des vérifications	PM	

CONSTRUCTION APPLICABLE AUX ETABLISSEMENTS DES QUATRE PREMIERES CATEGORIES - Art. CO

- **CONCEPTION ET DESSERTE DES BATIMENTS - CO1 à 5**

Avis : HM

- **ISOLEMENT PAR RAPPORT AUX TIERS - CO6 à 10**

Avis : HM

- **RESISTANCE AU FEU DES STRUCTURES - CO11 à 15**

Avis : HM

- **COUVERTURES - CO16 à 18**

Avis : HM

- **FACADES - CO19 à 22**

Avis : HM

- **DISTRIBUTION INTERIEURE ET COMPARTIMENTAGE - CO23 à 26**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 23	Généralités	PM	
CO 24	Caractéristiques des parois verticales et des portes (cloisonnement traditionnel et secteur)	C	
CO 25	Compartiments	SO	

CO 26	Recoupement des vides	HM	
-------	-----------------------	----	--

- **LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC, LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS - CO27 à 29**
Avis : HM

- **CONDUITS ET GAINES - CO30 à 33**
Avis : HM

- **DEGAGEMENTS - DISPOSITIONS GENERALES - CO34 à 42**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
CO 34	Terminologie	PM	
CO 35	Conception des dégagements	HM	
CO 36	Unité de passage, largeur de passage	C	
CO 37	Saillie et dépôts	SO	
CO 38	Calcul des dégagements	HM	
CO 39	Calcul des dégagements des locaux recevant du public installés en sous-sol	SO	
CO 40	Enfouissement maximal	SO	
CO 41	Dégagements accessoires et supplémentaires	SO	
CO 42	Balisage des dégagements	HM	

- **DEGAGEMENTS - SORTIES - CO43 à 48**
Avis : HM

- **DEGAGEMENTS - ESCALIERS - CO49 à 56**
Avis : HM

- **ESPACES D'ATTENTE SECURISES - CO57 à 60**
Avis : SO

- **TRIBUNES ET GRADINS NON DEMONTABLES - CO61**
Avis : HM

AMENAGEMENTS INTERIEURS, AGENCEMENT PRINCIPAL ET MOBILIER - Art. AM

- **GENERALITES - AM1**
Avis : PM

- **PRODUITS ET MATERIAUX DE PAROIS - AM2 à 8**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
AM2	Produits et matériaux de parois	C	
AM3	Parois des dégagements protégés	C 307	Bande d'éveil par clous podotactiles en acier zingué Nez de marche avec barre en aluminium
AM4	Parois verticales des dégagements non protégés et des locaux	HM	
AM5	Plafonds des dégagements non protégés et des locaux	HM	
AM6	Parties transparentes ou translucides	HM	

	incorporés dans les plafonds suspendus ou tendus des dégagements non protégés et des locaux		
AM7	Sols des dégagements non protégés et des locaux	C	
AM8	Produits d'isolation	HM	

- ELEMENTS DE DECORATION - AM9 à 10**

Avis : HM

- TENTURES, PORTIERES, RIDEAUX ET VOILAGES - AM11 à 14**

Avis : HM

- GROS MOBILIER, AGENCEMENT PRINCIPAL, AMENAGEMENT DE PLANCHERS LEGERS EN SUPERSTRUCTURE - AM15 à 20**

Avis : HM

DESENFUMAGE - DF

Avis : HM

CHAUFFAGE, VENTILATION, REFRIGERATION, CLIMATISATION, CONDITIONNEMENT D'AIR ET INSTALLATION D'EAU CHAUDE SANITAIRE - Art. CH

Avis : HM

INSTALLATIONS AUX GAZ COMBUSTIBLES ET AUX HYDROCARBURES LIQUEFIES - Art. GZ

Avis : HM

INSTALLATIONS ELECTRIQUES - Art. EL

- DISPOSITIONS GENERALES - EL1 à 4**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EL1	Objectifs	PM	
EL2	Documents à fournir	PM	
EL3	Définitions	PM	
EL4	Règles générales	C	

- REGLES D'INSTALLATION - EL5 à 11**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EL5	Locaux de service électrique	HM	
EL6	Matériel à haute tension ou avec diélectriques pouvant émettre des vapeurs inflammables ou toxiques	SO	
EL7	Implantation des groupes électrogènes	SO	
EL8	Batteries d'accumulateurs et matériels associés (chargeurs, onduleurs)	SO	
EL9	"Tableaux ""normaux""	HM	
EL10	"Canalisations des installations ""normal-replacement""	C	

EL11	Appareillage et appareils d'utilisation	HM	
------	---	----	--

- INSTALLATIONS DE SECURITE - EL12 à 17**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
EL12	Alimentation électrique des installations de sécurité	HM	
EL13	Alimentation électrique de sécurité	HM	
EL14	Alimentation électrique des installations de sécurité par dérivation issue du tableau principal	HM	
EL15	Tableaux des installations de sécurité alimentés par une alimentation électrique de sécurité	HM	
EL16	Circuits d'alimentation en énergie des installations de sécurité	HM	
EL17	Signalisations	HM	

- MAINTENANCE, EXPLOITATION ET VERIFICATIONS - EL18 à 19**

Avis : PM

- INSTALLATIONS TEMPORAIRES - EL20 à 23**

Avis : SO

ECLAIRAGE - Art. EC

Avis : HM - Pas de modification des appareils d'éclairage et des commandes des circulations et salle de plus de 50 personnes

ASCENSEURS, ESCALIERS MECANQUES ET TROTTOIRS ROULANTS DANS LES ERP DU 1ER GROUPE - Art. AS

- GENERALITES APPLICABLES AUX ASCENSEURS NEUFS**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
	Conformité : directives européennes	C 305	Certificat conformité directives machines fourni pour l'appareil élévateur mis en place.

- GENERALITES APPLICABLES AUX TRANSFORMATIONS IMPORTANTES SUR ASCENSEURS**

Avis : SO

- ASCENSEURS - AS1 à 3**

Avis : HM

- DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES ASCENSEURS DESTINES A L'EVACUATION DES HANDICAPES PHYSIQUES - AS4**

Avis : SO

- ESCALIERS MECANQUES ET TROTTOIRS ROULANTS - AS6 à 7**

Avis : SO

- **ENTRETIEN ET VERIFICATIONS - AS8 à 11**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
AS8	Entretien des ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants	PM	
AS9	Vérifications techniques des ascenseurs	PM	
AS10	Vérifications techniques des escaliers mécaniques et des trottoirs roulants	PM	
AS11	Autres obligations de l'exploitant	PM	

INSTALLATIONS D'APPAREILS DE CUISSON DESTINES A LA RESTAURATION - Art. GC

Avis : SO

MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE - Art. MS

Avis : HM

MESURES APPLICABLES A TOUS LES ETABLISSEMENTS (TYPE L) - Art. L1 à 18

- **GENERALITES - L1 à 5**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L1	Établissements assujettis	PM	
L2	Promenoirs, bergeries	SO	
L3	Calcul de l'effectif	HM	
L4	Parc de stationnement couvert	SO	
L5	Plans	PM	

- **CONSTRUCTION - L6 à 9**

Avis : HM

- **DEGAGEMENTS - L10 à 11**

Avis : HM

- **MESURES APPLICABLES A TOUS LES ETABLISSEMENTS - CHAUFFAGE ET VENTILATION - L12**

Avis : HM

- **INSTALLATIONS ELECTRIQUES - L13**

Avis : HM

- **MOYENS DE SECOURS - L14 à 17**

Avis : HM

MESURES APPLICABLES AUX SALLES (TYPE L) - Art. L18 à 35

Avis : HM

MESURES APPLICABLES AUX INSTALLATIONS DE PROJECTION ET AUX EQUIPEMENTS TECHNIQUES DE REGIE - Art. L36 à 48

Avis : HM

MESURES APPLICABLES AUX ESPACES SCENIQUES (TYPE L) - Art. L49 à 79

Avis : HM

MESURES APPLICABLES AUX LOCAUX ANNEXES (TYPE L) - Art. L80 à 85• **GENERALITES - L80**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L80	Domaine d'application	PM	

• **CONSTRUCTION - L81**

ARTICLE	OBJET DE LA VERIFICATION	AVIS	OBSERVATIONS
L81	Isolement et distribution intérieurs	C 306	Loge adaptée isolée de la scène par porte CF 1/2 h + FP

• **MESURES APPLICABLES AUX LOCAUX ANNEXES - CHAUFFAGE - VENTILATION - L82**

Avis : HM

• **INSTALLATIONS ELECTRIQUES - L83**

Avis : HM

• **ECLAIRAGE - L84**

Avis : HM

• **MOYENS DE SECOURS - L85**

Avis : HM

ADMINISTRATIONS, BANQUES, BUREAUX (TYPE W) - Art. W

Avis : SO

8. MATÉRIEL DE MESURE ET D'ESSAI UTILISÉ

Mètre à ruban

9. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Documents examinés : Sécurité incendie

Intitulé	Auteur
Certificat conformité directives machines - appareil élévateur	JP PALMERO
Plan repérage menuiseries intérieures	SA COUCOUREUX
PV Commission de Sécurité en date du 17/05/2018	SDIS 31
PV EFR-14-002448 Bloc porte 1 vantail battant EI 30	SA COUCOUREUX
Schémas salle des fêtes TGBT du 06/01/2020	COUSSIEU